

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2012-5-6-5

Service consulté

**ECHANGE DIMMEUBLES RURAUX
PROGRAMME C742**

Résumé : L'article L 121-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime définit les échanges d'immeubles ruraux comme un mode d'aménagement foncier. Le Département peut participer au financement de ces échanges (frais de notaire et de géomètre). La participation départementale est versée aux particuliers après avis favorable de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF). Le tableau joint en annexe présente deux dossiers (4 bénéficiaires) ayant recueilli l'avis favorable de la CDAF et de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne. L'aide à verser s'élève à 764 €.

L'article L.121-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime définit les échanges d'immeubles ruraux comme un mode d'aménagement foncier. Le Département peut participer au financement de ces échanges.

Dans sa séance du 5 décembre 2002, le Conseil Général a retenu les modalités de participation aux frais d'échange (frais de notaire et de géomètre) ainsi que les taux de prise en charge suivants :

- 100 % dans le cadre d'une restructuration parcellaire nécessitée par un ouvrage départemental déclaré d'utilité publique ;
- 70 % pour les opérations mises en oeuvre dans le cadre des préconisations d'un GERPLAN ;
- 50 % pour les autres cas.

Le tableau, joint en annexe, présente deux dossiers ayant recueilli l'avis favorable de la CDAF des 5 mai et 10 novembre 2011.

Au vu du respect des critères d'éligibilité, la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne a approuvé ces dossiers, en date du 25 janvier 2012.

Le montant total des frais de notaire et de géomètre s'élève à 2.200,69 € TTC. Le taux de subvention applicable est de 50 % plafonnés pour l'ensemble des dossiers, soit un montant global de 764 €.

Il vous est proposé d'en autoriser le versement, les crédits nécessaires étant imputés au programme C742 - chapitre 65 - nature 6574 - fonction 738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'r' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 11 MAI 2012

Echange d'immeubles ruraux (F)
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
EIR03654	BERSCHY HUBERT Echange d'immeubles ruraux 2012	194,00
EIR03655	BUCHER ANDRE Echange d'immeubles ruraux 2012	204,00
EIR03657	EARL PHILIPPE BUNNER Echanges d'immeuble ruraux 2012	183,00
EIR03656	SARL BUCHER JEAN-LUC Echanges d'immeubles ruraux 2012	183,00
Total		764,00